

RECOMMANDATIONS IMPORTANTES A LIRE POUR TIVR LES REMBOURSEMENTS ET EVITER LES REJETS

ditions générales :

Le cadre réservé à l'adhérent doit être dûment renseigné.

Le cadre réservé au médecin doit être renseigné par le praticien lui-même notamment la nature de la maladie.

La validité de la feuille de soins est limitée à 3 mois à compter de la première consultation.

L'entente préalable est exigée pour toute hospitalisation médicale, chirurgicale, soins dentaires spéciaux, extractions multiples, parodontie orthodontie, prothèses dentaires, prothèses auditives ou orthopédiques ainsi que pour tous les actes effectués en série.

En cas d'accident, une déclaration précisant les causes et circonstances de l'accident est à joindre à la feuille de soins.

rmacie :

Les vignettes des médicaments doivent être obligatoirement jointes aux ordonnances.

Pour les médicaments sans vignettes une facture de la pharmacie doit être jointe.

biologie et Biologie :

La facture ainsi qu'une copie des résultats des analyses ou du compte rendu (sous pli confidentiel) doivent être jointes à l'ordonnance médicale pour toute demande de remboursement.

Un pli confidentiel du médecin prescripteur des analyses ou radios peut être demandé par le médecin conseil de la mutuelle.

tique :

L'ordonnance du médecin prescripteur et la facture de l'opticien sont à joindre à la feuille de soins.

éducation :

L'entente préalable renseignée par le médecin prescripteur est exigée avant le début des séances de rééducations.

Pour le remboursement, la facture et le calendrier des séances effectuées sont à joindre à la feuille de soins.

ntaire :

En cas de prothèses ou de traitement canalaires, l'accord préalable renseigné sur la feuille de soins est obligatoire avant le début de traitement.

La facture doit être jointe à la feuille de soins pour toute demande de remboursement.

La radio-après soins est obligatoire en cas de prothèses ou de traitement canalaires.

maladie et Affection Longue Durée ALD et ALC :

La déclaration de maladie chronique doit être renseignée par le médecin prescripteur et renouvelée tous les 6 mois.

Adresses Mails utiles

Réclamation : contact@mupras.com

Prise en charge : pec@mupras.com

Adhésion et changement de statut : adhesion@mupras.com

MUPRAS garantit le respect de la loi n° 09-08 relative à la protection des personnes physiques à l'égard du traitement des données caractére personnel.

MUPRAS : Centre Allal Ben Abdellah - 6ème Etage Angle Rue Mohamed Fakir et Rue Allal Ben Abdellah - Quartier de l'Horloge Casablanca 20000 - Tél: 05 22 20 45 45 [LG] - Fax : 05 22 22 78 18 - www.mupras.com



Déclaration de Maladie

Nº M20- 0009102

ND: 87705

Optique

Autres

Dentaire

Cadre réservé à l'adhérent (e)

Matricule : 10048 Société : RAM

Actif Pensionné(e) Autre :

Nom & Prénom : EL MIRE MOSTAPHA

Date de naissance : 1955

Adresse : Lotissement Haji Fathe 671 casa

Tél. 06-77-19-3644 Total des frais engagés : 250 + 350,40 Dhs

Autorisation CNDP N° : AA-215 / 2019

Cadre réservé au Médecin



Cachet du médecin :



Date de consultation : 07/10/2021

Nom et prénom du malade : EL MIRAE MOSTAPHA Age: _____

Lien de parenté : Lui-même Conjoint Enfant

Nature de la maladie : _____

En cas d'accident préciser les causes et circonstances : _____

Dans le cas où la maladie aurait un caractère confidentiel communiquer les renseignements sous pli confidentiel à l'attention du médecin conseil de la Mutuelle.

J'atteste sur l'honneur l'exactitude des renseignements portés sur la présente déclaration. Je déclare avoir pris connaissance de la clause relative à la protection des données personnelles.

Fait à : Casablanca Le : 07/10/2021

Signature de l'adhérent(e) : [Signature]

INPE: 091032508

RELEVE DES FRAIS ET HONORAIRES

Dates des Actes	Natures des Actes	Nombre et Coefficient	Montant détaillé des Honoraires	Cachet et signature du Médecin attestant le Paiement des Actes
07/10/2021	Consultation	C.S	250.00 Dhs	Dr Moulay Oufella Lot. N° 1 Al Widad Terra 3ème Etage Résidence Aya - Casablanca Bureau N° 7 - Oula - Casablanca 82 87

EXECUTION DES ORDONNANCES

Cachet du Pharmacien ou du Fournisseur	Date	Montant de la Facture
STEPHARMACEUTICALS C.A.C. - S.L.A.M. M. Hajj Sarah Rue N° 3 B.C. 44 blanca / tel: 0322931028	07/10/21	350,40

ANALYSES - RADIOGRAPHIES

Cachet et signature du Laboratoire et du Radiologue	Date	Désignation des Coefficients	Montant des Honoraires

AUXILIAIRES MEDICAUX

Cachet et signature du Praticien	Date des Soins	Nombre				Montant détaillé des Honoraires
		A M	P C	I M	I V	

RELEVE DES FRAIS ET HONORAIRES

Le praticien est prié de préciser la dent traitée, l'acte pratiqué en indiquant la nature des soins.

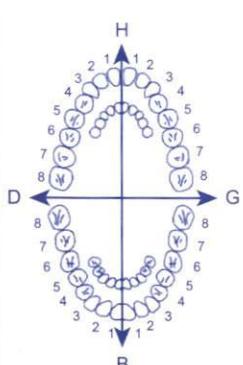
Important :

Veuillez joindre les radiographies en cas de prothèses ou de traitement canalaires, ainsi que le bilan de

O.D.F
PROTHESES DENTAIRES

DETERMINATION DU CŒFFICIENT MASTICATOIRE

H	
25533412	21433552
00000000	00000000
D	
00000000	00000000
35533411	11433553



[Création, remont, adjonction]

VISA ET CACHET DU PRATICIEN ATTESTANT LE DEVIS

VISA ET CACHET DU PRATICIEN ATTESTANT L'EXECUTION

Dr. Ait Moulay Latifa

Ophthalmologiste

Al Wiffaq Ferrara, Lot N° 65, Résidence Aya,
3 ème Étage, Bureau N°7, Oulfa, Casablanca
Tél : 05 22 65 84 88 - Gsm : 06 23 98 82 87



الدكتورة ايت مولاي لطيفة

طبيبة أخصائية في أمراض و جراحة العيون

الوقاية فيرارا، تجذرة 65 | قامة آية، الطابق
الثالث، مكتب رقم 7، الالفة، الدار البيضاء
الهاتف : 06 23 98 82 87 - النقال : 05 22 65 84 88

Casablanca le 07 octobre 2021

Mr. EL MIRE Mostapha

PPC 159.00 dh

1/ BLEPHARETTE LINGETTES

159,00 un massage des paupières deux fois par jour, dans les deux yeux



2/ OCUYAL GEL (0.3%)

79,50 1 goutte 4 à 6 fois par jour, dans les deux yeux



3/ AZYTER. COLLYRE

76,20 1 goutte 2 fois par jour. pendant 3 jours, dans les deux yeux



4/ TOBRADEX COLLYRE

35,70 1 goutte 6 fois par jour pendant 5 jours

1 goutte 4 fois par jour pendant 5 jours

1 goutte 2 fois par jour pendant 5 jours, dans l'œil gauche



**STEPHARMACIE HAMZA
CASABLANCA**
Lot. Haj Fatah Rue 6 N° 3 Lot 64
Casablanca - Tél: 0522 93 10 28

Dr. Ait Moulay Latifa
Ophthalmologiste N° 65
Résidence Aya Lot. N°7
Bureau N° 7 Oulfa, Casablanca
Tél : 05 22 65 84 87

